

## PRISE EN CHARGE ORTHOPHONIQUE DE L'ENFANT TOUT-VENANT ENTRE 2 ANS 1/2 ET 5 ANS.

Bilan, prévention et rééducation des troubles de la communication et des fonctions oro-myo-faciales.

---

**Animé par :** Anne-Laure Planque-Bonini, Orthophoniste

**Dates :** 9 et 10 octobre 2020

**Durée de la formation :** 2 jours de 7h en présentiel Horaires : 9h – 12h30 13h30 – 17h

**Lieu :** Hôtel Mercure Président Grenoble

**Nombre de participants :** 23

**Droits d'inscription :** 300€, temps de repas inclus.

**Inscription :** Envoi d'un chèque de 300€ et du coupon d'inscription rempli à Lysiane MAURIN-PORTE  
6 rue des arènes 38 610 GIERES, lysianemaurin@gmail.com

---

CONTEXTE : Au 1er juillet 2019, l'avenant 16 de notre convention prévoit la majoration de tous les actes pour les enfants de 0 à 3 ans et des actes de rééducation du langage oral pour les enfants de 3 à 6 ans.

Article.10. La valorisation de la prise en charge des enfants de moins de 3 ans Afin d'améliorer la prise en charge des enfants de moins de 3 ans, les partenaires conventionnels se sont accordés pour créer une majoration dont le montant est fixé à 6 euros par acte à partir du 1er juillet 2019. L'objectif de cette majoration est de favoriser les interventions précoces et très précoces de l'orthophoniste chez ces enfants afin de prévenir les risques d'aggravation, de complication et de chronicisation notamment des troubles sévères des interactions, de la communication, de l'oralité, des dysphagies, des syndromes génétiques et des troubles neurologiques. Cette majoration peut être facturable pour tous les actes de rééducation réalisés jusqu'à la date anniversaire des 3 ans.

Article.12. La valorisation de la prise en charge des enfants de 3 ans à 6 ans , afin d'améliorer la prise en charge des enfants de 3 à 6 ans, les partenaires conventionnels souhaitent valoriser les actes de rééducation des retards de parole, des troubles de la communication et du langage oral, à raison de + 0,5 point (soit AMO 12,6) à partir du 1er juillet 2019. Cette mesure s'appliquera sous réserve de la publication préalable des modifications de la liste des actes et prestations mentionnée à l'article L. 162-1-7 du code de la sécurité sociale. Si ces actes sont revalorisés c'est qu' ils sont essentiels pour nos petits patients.

Une prise en charge précoce permet de dépister des troubles plus sévères au-delà des signes d'appel parfois trompeurs et de prévenir une aggravation ou une chronicisation de troubles plus fréquents, qui, quelques mois plus tard, seront beaucoup plus longs à traiter. C'est donc dans l'optique de décharger un peu nos cabinets qu'il est important d'intervenir précocement : Oui cela a toutes les chances de passer tout seul si..., sauf..., mais..., ...

Seulement la prise en charge de ces petits est particulière et le bilan est délicat car :

- il est difficile de les canaliser ou inversement de les mettre en confiance,
- les parents font partie intégrante de la prise en charge car c'est au quotidien que leur langage se construit et pas seulement dans notre cabinet
- à cet âge les signes d'appel sont plus discrets, sont communs à plusieurs pathologies, ou au contraire un signe qui semble massif peut disparaître rapidement
- les conseils de grand' mère ont la vie dure...

**OBJECTIFS DE LA FORMATION :** Il s'agit donc ici d'acquérir ou de perfectionner des outils de repérage, d'analyse et d'accompagnement afin de prévenir efficacement une aggravation des difficultés rencontrées, l'apparition de pathologies consécutives (bégaiement, introversion, retard des acquisitions, difficultés scolaires,...) mais aussi de repérer des pathologies plus lourdes qui pourraient être masquées par des symptômes prédominants (perte auditive, autisme, trouble de l'oralité, trouble neurologique sous-jacent, spécificité intellectuelle...).

**OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :** Savoir repérer des difficultés au-delà du symptôme signalé Utiliser l'analyse de l'anamnèse Connaître (et savoir interpréter les résultats) des outils adaptés à cette tranche d'âge Argumenter une décision d'orientation vers un autre professionnel Pouvoir travailler de concert avec les parents de l'enfant Connaître les particularités de la prise en charge avant 5 ans et savoir comment adapter ses outils

#### METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

Powerpoint et de cartes mentales pour les apports théoriques, Vidéos et études de cas pour des illustrations concrètes. Brainstorming en participation collective Scénario catastrophe et jeu de rôle pour une participation active. QuizZoodle pour un auto-contrôle des connaissances pré et post formation. Documents/ outils exclusifs (excell, word et pdf) fournis pour une utilisation en pratique après la formation

VENDREDI 9 OCTOBRE 2020

9H-12h30

1/ Présentation des stagiaires et de la formatrice/ attentes et besoins des stagiaires/ programme Auto-évaluation début de formation QuizZoodle J1

2/ Nomenclature et place de l'orthophoniste à cet âge, que cherche-t-on ?

Powerpoint/Vidéos Les différentes pathologies repérables à cet âge. Pourquoi par l'orthophoniste et non par le médecin / psychologue ou autre ? (l'inadéquation plainte / observations de l'orthophoniste)

3/ Anamnèse et études de cas.

Quoi ? Pourquoi ? Comment ?

Questions à l'avance Vs.

Questions le jour J.

L'accueil au téléphone.

Mise à disposition d'un outil de recueil d'anamnèse et d'analyse des réponses outils exclusifs

14h-17h30

4/ Les outils de bilan à cet âge : Powerpoint

Que faut-il observer ? Comment ?

Illustration : courtes vidéos / études de cas.

Outil(s) d'observation et techniques de conduite du bilan.

Les repères de normalité.

Mise à disposition d'une grille décisionnelle outils exclusifs

5/ La conduite du bilan en présence des deux parents Powerpoint.

Les outils du bilan suite :

La place des parents. Scénario catastrophe.

Première rencontre.

Intérêts.

Conduite, durée.

L'anamnèse comme support d'échanges

Fin journée 1 : auto-évaluation avec QuizZoodl

SAMEDI 10 OCTOBRE 2020

9h-12-30

6/ L'accompagnement parental : les enjeux : études de cas.

Nouveaux rendez-vous, à quel rythme ? (et la question de la cotation).

Quels outils utiliser et proposer ?

Mise e à disposition d'un livret support de recommandations outils exclusifs

Mise à disposition d'outils concrets d'aide à la parentalité outils exclusifs

7/ Le compte-rendu de bilan dans une démarche pluri-disciplinaire : Powerpoint .

Mise à disposition d'un modèle de compte-rendu

Auto évaluation QuizZoodle J2

8/ Les besoins fondamentaux des petits :

mouvement, jeux, rituels / répétition, médiateur ...

Exemples de ce qui peut être entrepris en séance

13h30-17h

9/ Adapter mes compétences et mon matériel

– la prise en charge de groupe (un grand oublié, et pourtant...):

\* intérêts : Vidéos

\* mise en place et techniques

– l'utilisation du baby signe.

- autres approches adaptées (abord de formations complémentaires existantes) brainstorming

– Construire une séance adaptée à cet âge : jeu de rôle

individuelle

groupe

10/ Synthèse prise en charge / construction de séance : powerpoint

Fin journée 2 : auto-évaluation : QuizZoodle